

**● Pourquoi l'ONU a-t-elle créé des TPI ? Quel est leur rôle ?**

**Doc. 1 Les tribunaux pénaux internationaux**



Des dizaines d'années après la création du Tribunal de Nuremberg en 1945, plusieurs crimes internationaux (crimes de guerre, crime contre l'humanité, violations graves du droit international) ont poussé l'ONU à instaurer des tribunaux pénaux internationaux temporaires (TPI). Ces tribunaux ont des compétences limitées et parfaitement définies.

Le premier est créé en 1993, suite aux résolutions 808 et 827 du Conseil de sécurité de l'ONU : il s'agit du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie.

3. Soulignez en rouge, dans document 2, le rôle et la compétence du TPIY.
4. Combien de personnes sont poursuivies par ce TPI ?
5. Qui était Ratko Mladic ? Depuis combien de temps était-il recherché ?
6. Soulignez en vert, dans le document 2, les crimes dont il est considéré responsable et le nom de la ville où cela s'est déroulé.
7. Entourez le terme qui qualifie ce massacre.
8. Quelle était la mission des Casques bleus de l'ONU ?
9. Ont-ils mené à bien cette mission ? Justifiez votre réponse.

1. D'après le document 1, que jugent les tribunaux pénaux internationaux ?

2. Quand a été créé le TPIY ? Par quel organe de l'ONU ?

**Doc. 2 Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie va juger Ratko Mladic**



**• Ratko Mladic devant le TPIY**

« Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie le recherchait depuis 16 ans. Ratko Mladic, 69 ans, accusé de "crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide" durant la guerre de Bosnie (1992-1995), a été arrêté jeudi en Serbie. L'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie, qui a été extradé vers la juridiction internationale (TPIY), fait partie des 161 criminels de guerre poursuivis par le TPIY depuis sa création. Cette juridiction est chargée de juger les principaux auteurs des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des génocides commis pendant les guerres des Balkans (1991-1995), uniquement sur le territoire de l'ex-Yougoslavie. Il est compétent envers les personnes physiques et non les États. Créé pour une durée limitée dans le temps, le mandat du TPIY prendra fin en décembre 2014. »

D'après [www.europe1.fr](http://www.europe1.fr), 30 mai 2011.

**• Rappel des faits**

« Pendant les guerres en ex-Yougoslavie, de terribles massacres ont eu lieu de tous côtés comme lors de la prise de l'enclave musulmane de Srebrenica le 11 juillet 1995 par les Serbes commandés par Mladic. Les Casques bleus néerlandais censés la protéger n'ont pas résisté. Les forces serbes de Bosnie ont séparé les hommes et adolescents musulmans des femmes, les ont emmenés dans des camions et des cars, les ont exécutés et ont jeté leurs corps dans des fosses communes. Ce massacre, le pire commis en Europe depuis la Seconde guerre mondiale, a été qualifié de génocide par le TPIY et par la Cour internationale de justice (CIJ). »

D'après <http://info.france2.fr>, 2011.